



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

Appartements protégés dans la Commune

COSSONAY Le développement progressif et conséquent de Cossonay implique de réfléchir à offrir des infrastructures et des prestations de qualité à chaque génération. Depuis plusieurs années, la Municipalité songe à la construction d'appartements protégés dans la commune.

Ces premiers mois 2017 voient la phase concrète de la réalisation d'un projet à la Route d'Aubonne sur la parcelle n°678, zone d'utilité publique et propriété de la Commune qui a constitué un DDP (Droit Distinct et Permanent de superficie) en faveur de la Coopérative Primavesta. Cette dernière a prévu de construire trois bâtiments de quatre niveaux comprenant:

- 40 logements protégés pour personnes âgées ou à mobilité réduite et qui seront livrés au printemps 2018

- un appartement en location à prix coûtant (logement de fonction)

- une salle communautaire, un CMS et un parking de 24 places extérieures. Il y aura aussi 11 places de stationnement créées par la Commune le long du chemin du Passoir.

La proximité des écoles, les commerces, les réseaux de soins ainsi que les liaisons en transports publics permettent de garantir un lieu de vie agréable dans cet endroit qui s'appellera «Le Clos du Merisier».

Primavesta, coopérative d'utilité publique

C'est avec la Coopérative Primavesta que les Autorités communales travaillent dans cette réalisation. Créée en 2009, la société a pour but de fournir aux coopérateurs des logements sécurisés à des loyers modérés, et ceci pour toutes les couches de la population, notamment les familles, les personnes âgées ou handicapées. D'autre part, elle favorise la vie commune au sens d'une responsabilité civile globale et d'une solidarité réciproque. A ce jour, la Coopérative a construit plus de 140 logements répartis entre Ecublens, La Sarraz, Nyon, L'Abbaye et Vevey.



Ces premiers mois 2017 voient la phase concrète de la réalisation d'un projet d'appartements protégés à la Route d'Aubonne.



ima/esta construit pour vous...

coopérative d'utilité publique

MERISIER

Logement communautaire comprenant

Appartements protégés

de 2 et 3 pièces

Logement de fonction

médico-social (CMS) de Cossonay

Disponible été 2018

Location

Alterimo Tél. 021 694 30 20 www.alterimo.ch

Spécificités, prestations et attribution

Les spécificités d'un tel logement sont simples et fondamentales: bail, clé, boîte aux lettres, trois

mots qui soulignent l'indépendance de chaque résident. Ces appartements répondent à des normes pratiques qui facilitent la vie quotidienne. Ils sont aisés d'accès,

disposent d'un ascenseur, d'un système d'alarme et d'un équipement adapté dans la salle de bain et la cuisine. D'autre part, diverses prestations y sont liées: espaces communautaires de rencontre réservés aux locataires, activités mises sur pied par un(e) référent(e) social(e), possibilité d'organiser un système de surveillance et d'intervention 24h sur 24, de repas fournis, tout comme une aide au ménage et des soins à domicile.

Logements accessibles aux revenus modestes

Ces logements pourraient être accessibles à des personnes ou à des familles disposant d'un revenu modeste.

Pour être «PC compatibles» (Prestations complémentaires), les seuils de location oscillent entre Fr. 1'325.-- par mois pour une personne seule et Fr. 1'575.-- pour les couples. Chaque locataire recevra une part sociale qui correspondra aux trois mois de garantie de loyer.

Comment s'inscrire? A qui s'adresser?

L'attribution des logements sera faite par une commission composée d'un membre désigné par la Commune, d'un représentant du CMS régional et d'une personne nommée par la Coopérative Primavesta.

Les demandes et la mise en location des appartements protégés, le traitement des dossiers, la communication des décisions de la commission ou toutes autres tâches relatives à la gestion de cet immeuble sont effectuées par la régie que Primavesta a mandatée.

Pour toute personne intéressée, il s'agit maintenant de s'adresser à:

Gérance Alterimo
Appartements protégés à Cossonay
Route de Prilly 234
1023 Crissier
Tél.: 021 694 30 20
Fax : 021 694 30 29
Mail: info@alterimo.ch
Site: www.alterimo.ch

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



EN BREF

SDIS-Concours des sapeurs pompiers

L'assemblée générale et le concours 2017 de la Fédération vaudoise des Sapeurs pompiers se dérouleront du 5 au 6 mai 2017, entre Cossonay, L'Isle et Penthalaz. L'assemblée générale aura lieu le 5 mai à L'Isle. Quant aux concours et aux nombreuses animations, ils sont prévus le 6 mai à Cossonay et à Penthalaz. Durant cette journée, les MBC offrent un accès gratuit au funiculaire. Des perturbations du trafic et du stationnement sont à prévoir. Le SDIS Région-Venoge comme les Autorités communales s'excusent déjà des éventuels désagréments auprès de la population. Le programme est disponible sur: www.venoge2017.ch.

Décisions du Conseil communal

Lors de sa séance du 24 avril, le Conseil communal a adopté les préavis 01/2017 relatif à la fixation des indemnités du Conseil communal et ses organes pour la législature 2016-2021, 02/2017 concernant

la rémunération de la Municipalité pour la législature 2016-2021 et 03/2017 relatif à la signature d'un droit distinct et permanent de superficie pour la construction d'un complexe scolaire intercommunal sur la parcelle communale No 678 (PPA «Campagne des Chavannes»). Le préavis 04/2017 relatif au projet de construction d'un collecteur d'eaux claires, changement de la conduite d'eau potable, création de trottoirs et de places de stationnement, mise à niveau des services et réfection de la chaussée au chemin du Passoir a par contre été refusé, le Conseil communal souhaitant disposer de précisions liées notamment à la mobilité douce et à l'évacuation des eaux.

Service Mobility

La Municipalité rappelle qu'un véhicule Mobility est disponible sur réservation à l'avenue du Funiculaire. Infos: www.mobility.ch/fr/clients-privés/.

Usage des tondeuses à gazon

La Municipalité rappelle que le règlement de police interdit la réalisation de travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, scie circulaire,

meule etc.) entre 12h00 et 13h00, ainsi qu'à partir de 19h00 jusqu'à 7h00, respectivement 8h00 le samedi. Cette interdiction court également du samedi dès 17h00 au lundi à 7h00.

Visite de la Vieille Ville

Samedi 17 juin, les guides du patrimoine effectueront une visite guidée de la Vieille Ville de Cossonay. Le rendez-vous est fixé à 10h à l'avenue du Funiculaire, à la hauteur de l'arrière du cinéma. Coût Fr. 10.- par personne. L'inscription est obligatoire auprès du Greffe municipal (021 863 22 00) ou sur notre site Internet www.cossonay.ch.

Stationnement: service PayByPhone

Depuis le 1er septembre 2016, il est possible de s'acquitter de son titre de stationnement avec son smartphone ou par Internet en Ville de Cossonay. Pour accéder à ce service, connectez-vous à www.paybyphone.ch ou téléchargez l'application via votre téléphone mobile (iPhone, Android ou Apple Watch). Infos sur: www.cossonay.ch. ■

LA MUNICIPALITÉ ET LES SERVICES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

CLAC INFO

CENTRE DE LOISIRS ET D'ANIMATION DE COSSONAY

Repas intergénérationnel: Ça y est, on l'a fait notre premier repas intergénérationnel. On a collaboré, échangé et pris énormément du plaisir à cuisiner et manger ensemble. Lors de ce moment convivial entre jeunes et seniors on a refait le monde, parlé de jardinage, cuisine, famille, migration et plein d'autres sujets. On s'est rendu compte des parcours de vie riches en expérience et anecdotes remarquables. Notre prochain atelier cuisine intergénérationnel aura lieu le 29 septembre. On se réjouit!

Pota'CLAC: Nous avons démarré l'activité potager. Sous la directive de notre animatrice Pascale passionnée de jardinage, Leandro, Mathieu, Marley, Kilan, Gabriel, Noa et Elia ont retourné la terre, arraché les mauvaises herbes, délimité les différents secteurs de plantation et préparé un compost. Maintenant nous passons à la phase d'entretien. Grâce à cette activité, on a fait la connaissance des différents acteurs locaux qui sont venus spontanément nous donner des conseils et des astuces pour la suite de notre activité.



Pose ta question: On a démarré au CLAC un nouveau concept intitulé «Pose ta question». L'objectif? Laisser la possibilité aux jeunes de poser toutes les questions qui leur passent par la tête de manière anonyme. La seule consigne est: se laisser aller dans son imagination sans avoir peur d'être jugé, évalué ou sanctionné. Pour ce faire, on a mis à disposition un tableau et des marqueurs, une fois le tableau rempli, on organisera un dîner quizz afin de catégoriser les questions avec l'aide des jeunes, puis on ouvrira la discussion autour des différentes thématiques. ■

PUB



COSS-AÎNÉS INFO

Activités à Cossonay pour les seniors, mois de mai 2017



Cours Informatique à Cossonay. Mardi 30 mai de 8h30 à 11h30. Atelier astuces et questions (tablettes). Inscription obligatoire au 024 425 78 36. Prix Fr. 20.-.

Gym des aînés: tous les vendredis de 16h30 à 17h30. Renseignements auprès de Jacqueline Guggisberg, 021 862 21 51.

Nordic Walking, tous les mardis de 9h à 10h30. Renseignements: Nicole Viola, 021 862 17 94 ou 079 509 88 10.

Rendez-vous jeux, salle de paroisse catholique de Cossonay. Mercredi 17 mai, de 14h à 17h. Renseignements auprès de Marlyse Landry, 079 562 87 64. Participation: 5 frs avec collation.

Tables d'hôtes (prix Fr. 15.-) - **Table bistrot** (prix Fr. 16.-)

Inscriptions 48h à l'avance auprès de l'hôtesse, transport à disposition.

Table Surprise	mercredi 10 et	Ariane Chevrain
Petite Rue 13	dimanche 21 mai	021 861 42 35
Table au bistrot	mardi 2 mai	Lucia Keller
Restaurant PAM		021 861 18 32

Groupe de balade (1 heure): lundis 1er, 15 et 29 mai. Rdv Espace Landry, 9h00.

Groupe de marche: programme et renseignements auprès de Marlyse Landry, 021 861 43 29 ou 079 562 87 64.

11 mai: Les Cunay et les Monts-de-Bière.

Renseignements généraux auprès de l'animatrice régionale Christine Logoz, 024 425 78 36 ou 079 501 46 25.